

Varennes Infos

N°178

Journal bi-mensuel des Varennois - Novembre 2023

P.4 : Les chemins de mobilités douces de Varennes

P.5 : La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous

P.9 : Travaux
Cimetière, Étang de la Mairie,
Maison des associations

P.10 : Nos associations

Une première exceptionnelle à Varennes ! Plus de 50 ateliers pour donner du "Temps pour elles"



Le Maire et les élus avec Julie Pires, l'organisatrice



Les Varennois se sont essayés à l'hypnose



Empruntez les chemins de mobilités douces de Varennes



Varennes a accueilli le sosie de Renaud

Sortir à Varennes



Expo légo - Puissance Brick

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE

DE 9H00 À 18H00 - SALLE JEAN FERRAT

ADULTE 3€ - ENFANT -11 ANS 2€ - GRATUIT -3 ANS ET ADHÉRENTS



Repas de la Saint Cochon

MERCREDI 22 NOVEMBRE À 12H00 - SALLE JEAN FERRAT - 20€

Pour y participer, il faut résider à Varennes et avoir 60 ans ou plus. Venez déjeuner et danser avec l'orchestre

de Didier Couturier.



Marché de Noël

DIMANCHE 10 DECEMBRE DE 10H À 18H - SALLE JEAN FERRAT

Déambulez entre les stands des artisans pour dénicher des cadeaux originaux qui feront plaisir à tous vos proches : articles de fête, produits du terroir, fabrications artisanales...

Si vous souhaitez avoir un stand, contactez la mairie au 01 60 73 55 30.



Réveillon de la Saint Sylvestre

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE À 20H00 - SALLE JEAN FERRAT

Tarif varennois : 85€

Réservation au 06 46 34 15 44 - Les Amis du Temps Libre

COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël offerts par la municipalité aura lieu le **22 décembre de 10h à 12h à la salle Jean Ferrat.**

Rappel des conditions d'attribution :

Avoir 64 ans et plus, résider à Varennes, les Varennois(es) résidant en maison de retraite dans le canton auront un

colis qui leur sera porté par le service de proximité.

- Les personnes qui vont bénéficier pour la première fois du colis et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales doivent se faire connaître en mairie.

Il ne sera délivré qu'un seul colis par foyer.

M. ou Mme : _____

Adresse : _____

Autorise Madame, Monsieur : _____

À retirer mon colis

Domicilié(e) à : _____

Attention : le colis sera remis uniquement sur présentation de ce coupon, complété et signé.

A Varennes le :

Signature :

Les bénévoles qui souhaitent confectionner les colis le jeudi 21 décembre, sont invités à se faire connaître en mairie.



José RUIZ,
Maire de Varennes-sur-Seine

SE LOGER À VARENNES

Certains pensent qu'il n'y a rien à Varennes. Certains autres ne pensent qu'à y venir parce qu'il n'y a rien de mieux : 750 familles de notre Région espèrent obtenir un jour un logement à Varennes. De notre côté, nous continuerons à privilégier les Varennois. Nous gardons le cap fixé avec notre Conseil Consultatif Local : ne pas dépasser les 4000 habitants en 2025. Nous respecterons, là aussi, cet objectif. Nous en sommes à 3720.

VOS CIMETIÈRES

L'entretien de nos deux cimetières a toujours été une préoccupation. C'est pourquoi nous avons voulu aménager le cimetière Albert Gravé (dans un futur proche Eugène Rimmel) en pensant d'abord aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Nous nous sommes aussi penchés sur la meilleure façon de diminuer les interventions de nos espaces verts. Ainsi la deuxième grande allée du cimetière devient plus et mieux « circulante » et innovation... un gazon ras et à pousse lente prend place dans toutes les allées de moindre dimension. **Confort et nouvelle esthétique se marient pour rendre ce lieu plus agréable. Les nouveaux arbres plantés ne démentiront pas ce pronostic.**

LES LIAISONS DOUCES DE NOTRE COMMUNE

Nous avons réalisé, ces dernières années de nombreuses voies douces. La marche et le vélo sont les vraies alternatives à la voiture sur de courtes distances et génèrent des bienfaits pour la santé. Encore faut-il pouvoir entreposer son vélo en toute sécurité, s'il s'agit par exemple de prendre le train. Des progrès ont été réalisés en la matière. Nous voulons aller plus loin. Il nous faut améliorer dans Varennes la signalétique comme il faut prévoir des espaces agréables

et ludiques pour faire des pauses. Les services municipaux travaillent sur ces sujets.

Nous avons de plus d'autres projets : terminer la piste cyclable qui reliera la plaine de la Grande Garenne au Centre Commercial du Bréau ou encore réaliser une autre piste cyclable qui desservira le collège et permettra parallèlement d'améliorer la sécurité aux abords de l'établissement.

AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE : ILS ÉTAIENT SOIXANTE-DIX À EN PARLER

Notre Conseil Consultatif Local s'est réuni le 8 novembre. Parmi les sujets traités, des nouveautés en matière d'aménagement de la commune.

1- Désormais nous allons concentrer nos efforts de **développement d'activités** sur le terrain situé Avenue du 8 mai entre le lycée Flora Tristan et l'immeuble de l'auto-école, face à la boucherie et à la boulangerie.

2- **Une dizaine de pavillons de plain-pied** vont être construits face à la Maison des Associations rue Albert Gravé. Une priorité d'accès y sera donnée aux personnes à mobilité réduite et aux retraités.

3- L'ancien dojo, en centre-ville, est maintenant désaffecté. Sur cet espace, nous voulons proposer **l'installation de professions paramédicales**, à défaut pour l'instant, de pouvoir y installer des activités médicales. Rappelons qu'exercent déjà en ces lieux des infirmières, une podologue et une diététicienne.

Nous poursuivons les métamorphoses de Varennes. Dans un seul but. Mieux vous servir.

CONNAISSEZ-VOUS LES CHEMINS À MOBILITÉ DOUCE QUE VOUS POUVEZ EMPRUNTER À VARENNES ?

Varences dispose de nombreux chemins qui peuvent être empruntés à pied ou à vélo pour se promener, se rendre au travail, aller à l'école...

Mais les connaissez-vous ?

Voici les différents axes que vous pouvez découvrir ou redécouvrir au cœur de Varences :

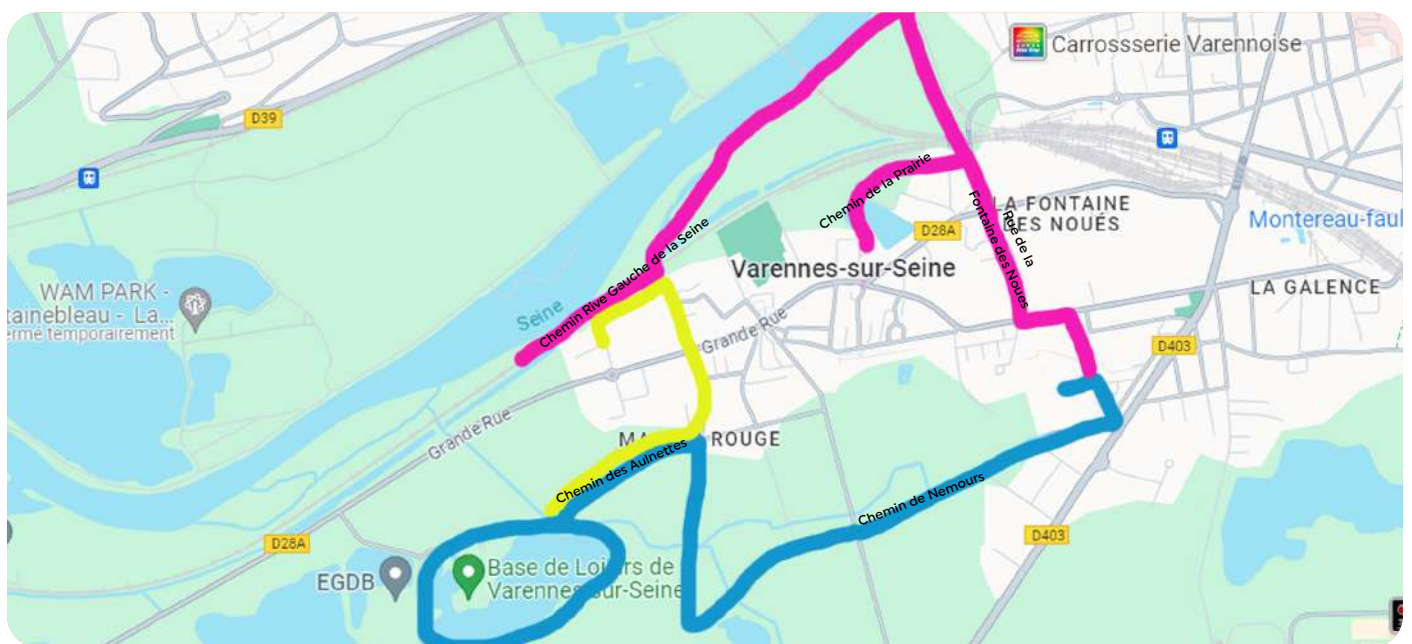
- Emprunter le chemin de Nemours, vous permettra de vous rendre de la Grande Garenne à la Base de Loisirs ou de la Grande-Garenne à la gare.
- En utilisant la piste cyclable de la Fontaine des Noues vous rejoindrez la Gare ou la plaine de la Grande Garenne, l'école

maternelle et le dojo, ou encore le chemin Rive gauche de la Seine pour aller jusqu'au barrage de Varences.

- Suivre le chemin de la Rive Gauche de la Seine vous emmènera à la découverte du barrage et des bords du fleuve, mais vous pouvez aussi rejoindre par la rue de l'Abreuvoir, la Base de Loisirs.

Ces chemins n'attendent plus que vous et sont praticables toute l'année.

De plus le vélo est un moyen de transport bénéfique pour l'environnement, car il n'est pas polluant, mais aussi pour votre santé, car il permet de pratiquer une activité physique.



Chemins à mobilité douce

LA COMMUNE REÇOIT LE TROPHÉE DÉPARTEMENTAL ZÉRO PHYT'EAU POUR LES ESPACES VERTS



Paloma Marcano, Adjointe au Maire, et Guillaume Dieudonné, responsable des espaces verts accompagnés de Jean-Marc Chanussot

Lors du Forum Départemental de l'Eau, la commune représentée par Paloma Marcano, Adjointe au Maire et Guillaume Dieudonné, un des responsables des espaces verts, s'est vue remettre par Jean-Marc CHANUSSOT, conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement, le Trophée ZÉRO PHYT'Eau pour l'arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires dans la commune. En effet, Varences n'utilise plus d'herbicides, de fongicides ou d'insecticides... pour l'entretien de ses espaces verts.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les actes de négligence sont souvent perçus comme un manque de respect à l'égard de tous. Certains sont commis par inadvertance, d'autres par facilité, d'autres de façon volontaire. Cette rubrique n'a pas la prétention de résoudre les difficultés nées d'actions irresponsables ou malveillantes. Elle a pour objet de rappeler quelques règles de base indispensables pour "bien vivre ensemble".

1. LES TROUBLES DE VOISINAGE (NUISANCES SONORES, VISUELLES OU RELATIVES AUX ODEURS) :

Les activités bruyantes pour le voisinage tels que les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage nécessitant des engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon, tronçonneuses...) sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ;
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour que le voisinage ne soit pas troublé par vos bruits de jour comme de nuit. Attention ! Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné.

Lorsque le bruit est causé en vue de troubler la tranquillité d'autrui, l'auteur des agressions sonores peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 222-16 du Code pénal).

2. L'USAGE D'UNE TROTTINETTE ELECTRIQUE :

Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h (pour les véhicules). La circulation sur les trottoirs est interdite. Si vous circulez en dehors des zones autorisées, vous risquez une amende de 135 €. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. Vous devez être âgé d'au moins 14 ans pour l'utiliser. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Si vous ne respectez pas cette obligation, vous

risquez une amende de 135 €. Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.

Attention ! Pour utiliser une trottinette électrique vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Il est recommandé de contacter votre assureur pour adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.

3. L'USAGE D'UNE TROTTINETTE SANS MOTEUR :

Vous êtes considéré comme un piéton. Vous devez donc circuler sur les trottoirs. Vous devez respecter les feux tricolores réservés aux piétons, emprunter les passages protégés et rouler à allure modérée (6 km/h).

Le port du casque est conseillé. En cas de dommage causé à un tiers (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule, ...), vous avez l'obligation de réparer le préjudice. En général, vous êtes couvert par votre contrat d'assurance habitation mais il est recommandé de contacter votre assureur.

4. L'USAGE DU VELO :

- Pour les adultes :
Un vélo pour adulte (électrique ou non), est considéré comme un véhicule. Vous devez donc rouler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables.

Le port du casque est conseillé. Une infraction commise avec un vélo (non-respect des règles de stationnement, usage d'un téléphone, ...) est sanctionnée par une amende.

- Pour enfants :
Un vélo utilisé par un enfant de moins de 8 ans n'est pas considéré comme un véhicule et peut donc circuler sur le trottoir.

Il doit respecter les feux tricolores réservés aux piétons et emprunter les passages protégés. Attention !

Un enfant de moins de 12 ans doit obligatoirement porter un casque à vélo, qu'il soit conducteur ou passager. Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende forfaitaire de 135€ pouvant aller jusqu'à 750€.



UN GROS BESOIN D'ARGENT PUBLIC

Les impôts ont été décriés pendant des années par les médias. Dire que l'action publique, les services publics et la redistribution nécessitent des recettes fiscales, suffisait à vous classer dans le camp des staliniens de l'économie.

La pensée économique est en train de se retourner ?

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. La santé, la dépendance, les retraites, la transition écologique, la réindustrialisation, l'hôpital, l'école, l'armée, la recherche, etc. réclament des dépenses publiques supplémentaires très conséquentes.

On peut toujours proposer de réduire les autres dépenses publiques, mais rien ne sera à la hauteur des besoins. On peut recourir à la dette, mais il y a des limites. On peut lutter contre l'évitement fiscal : chaque euro dépensé en contrôle fiscal rapporte 21 euros aux caisses de l'État. Voilà une dépense finalement productive.

ÉGALITÉ SALARIALE : UN COMBAT TOUJOURS À MENER

Dans le secteur privé, en 2017, les femmes gagnaient globalement 28,5% de moins que les hommes en moyenne. L'une des principales causes de cette inégalité est le temps partiel, qui concerne à 80% des femmes.

Si on élimine les effets du temps partiel, l'écart salarial entre femmes et hommes est réduit à 16,8%.

Les syndicats s'étaient battus pour imposer l'égalité femmes-hommes comme thème à part entière de la Conférence sociale du 16 octobre. Et ils ont bien fait. Voici quelques perspectives après cette conférence sociale : construction d'un nouvel index d'égalité professionnelle d'ici à dix-huit mois, réforme du congé parental (plus court, mieux rémunéré et partagé entre les deux parents) et négociations à venir sur le temps partiel subi. Des pistes intéressantes pour s'attaquer à des inégalités salariales persistantes malgré la lente évolution des mentalités. Y'a plus qu'à !

LOGEMENTS PUBLICS : IL FAUT FAIRE PLUS ET MIEUX !

100 000 logements sociaux mis en chantier entre 2018 et 2021. Donc en trois ans, c'est nettement moins que les 250 000 logements sociaux promis sur deux ans. Le pari était-il intenable ? Les mises en chantier de logements sociaux plafonnent autour des 100 000 unités depuis des années. (suite page 7)

LE « CERCLE DES MEUFS »

« DU TEMPS POUR ELLES » : PLUS DE 260 PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES DIFFÉRENTS ATELIERS, C'ÉTAIT UN SACRÉ « TEMPS POUR ELLES »

15 octobre 2023



Atelier gestes de premiers secours



Atelier coiffure

Ce 15 octobre, l'association « Cercle des Meufs », organisait son tout premier évènement « Du Temps pour Elles » à Varennes. Pour rappel, l'association se compose de sept membres : Amel, Charlène, Gaëlle, Leïla, Lou, Léa et Julie toutes issues de secteurs d'activités pluridisciplinaires où elles sont confrontées chaque jour à des femmes surchargées dans leur quotidien.

Au cours de cette journée ce sont 21 intervenantes bénévoles venues de plusieurs coins de la France (Reims, Bordeaux, Melun, Bourges, Versailles, Vaux-le-Pénil, Varennes) qui ont fait profiter de leurs savoir-faire à plus de 260 visiteurs.

Sous forme d'ateliers, les personnes présentes ont pu échanger avec une infirmière, bénéficier aussi de sophrologie, d'ostéopathie, de kinésithérapie, de massages, de manucure... Elles ont pu également apprendre les gestes de premiers secours à faire sur un enfant, un nourrisson et un adulte, participer à des ateliers sportifs et créatifs et se restaurer !

Cet évènement sous une très bonne ambiance aura permis à de nombreuses femmes de s'offrir une parenthèse pour oublier leur quotidien et de prendre du temps pour elles le temps d'une journée.

L'association remercie la municipalité pour son accompagnement, l'atelier cuisine du Centre Socioculturel et leurs sponsors : Grill House 77, Ange, Chez Elemiah, Chouk et Zazou, Avril

Retrouvez toute l'actualité du « Cercle des Meufs » sur Instagram et Facebook ! D'autres évènements arrivent prochainement !



Le Maire et les élus saluent les intervenantes



Julie Pires, l'organisatrice de cette magnifique manifestation



CONSEIL CONSULTATIF LOCAL

8 novembre 2023



Le Maire et les élus ont accueilli plus de 70 Varennois. Le Maire a échangé avec eux sur divers sujets :

- Tarifs municipaux
- Nouvelles orientations pour les aménagements des activités et des logements

- Projets sur le site de l'ancien dojo
- Le développement de nos pistes cyclables
- Retour sur la route de Moret (RD28a)
- Les travaux du cimetière, de la maison des associations et de l'étang de la mairie.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre 2023



Stéphanie Lesellier, Adjointe au Maire, prononçant son discours



Les enfants interprétant la Marseillaise accompagnés de la fanfare Varennoise

Ce samedi 11 novembre, le Maire, les élus, les élèves de l'école élémentaire, leurs parents et les personnalités se sont réunis pour rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, en ce jour historique du 11 Novembre 1918.

C'est Stéphanie Lesellier, nouvelle Adjointe au Maire qui a pris la parole

pour rappeler l'importance d'honorer la mémoire de ces hommes et femmes qui ont défendu nos valeurs et nos idéaux, qui ont permis à notre nation de prospérer et de grandir. Car derrière chaque conflit, il y a des individus, des familles et des communautés qui ont subi les conséquences de la guerre.

LES VARENNOIS ONT ESSAYÉ L'HYPNOSE ET LE MENTALISME AVEC GREGORY DEL RIO

20 octobre 2023



PLUS DE 160 PERSONNES POUR LE SPECTACLE DE FRED CHANTE RENAUD

10 novembre 2023



Les obstacles, il est vrai, se multiplient, sans que le gouvernement ne trace de ligne claire : aux communes qui renâclent à accueillir des populations modestes viennent s'ajouter le ralentissement global de la construction et la hausse des coûts, notamment avec l'augmentation des prix de l'énergie. Sans oublier le frein mis à l'artificialisation des sols : bien qu'écologiquement nécessaire, il peut avoir pour effet de ralentir la construction. Enfin, il y a les ponctions qui se sont multipliées sur les finances des bailleurs sociaux.

Mais les besoins sont là, avec une file d'attente qui s'allonge : fin 2022, 2,4 millions de ménages avaient fait une demande de logement social, avec un délai d'attente qui avait dépassé, fin 2021, les 500 jours.

SERVICES PUBLICS : QU'ATTEND-ON POUR AGIR ?

Le collectif « Nos services publics », après une étude des principales évolutions sur le temps long des besoins sociaux dans quatre secteurs clés de l'action publiques – santé, éducation, transports, sécurité et justice, pointe l'écart croissant entre les besoins des citoyens et les moyens publics qui leur sont dédiés.

La part des fonctionnaires dans l'emploi total a ainsi diminué, passant de 16,3% en 2006 à 14,6% en 2021. Cet écart croissant entre les besoins et les moyens a ouvert un espace pour une offre privée et lucrative concurrence. La barrière financière qui en résulte a pour effet d'exclure les populations défavorisées.

En outre, ces services privés (écoles, cliniques) sont financés par de l'argent public, lequel est donc détourné du financement des services publics pour tous. Résultat, un accroissement des inégalités et l'apparition d'une société à deux vitesses : des services publics aux moyens limités pour les moins favorisés et des offres de services « premium » pour les plus favorisés.

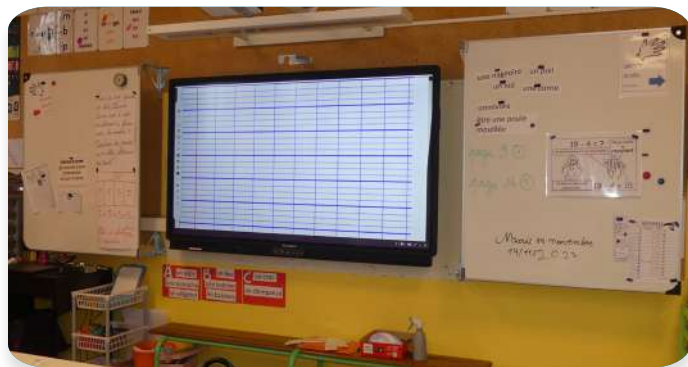
Pourtant de nombreuses voix s'élèvent pour dire qu'il est temps de donner à l'action publique et aux services publics les moyens de relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Éric Lombard, estimait qu'« il faut augmenter la dette financière pour réduire la dette écologique ». Ou encore le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, exhortait à cesser « la course à la baisse d'impôts ». Tous clament, à leur manière, la nécessité de redonner à la puissance publique les moyens de répondre aux besoins des citoyens et réhabilitent le recours à l'impôt et à l'endettement.

DES ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS SONT ARRIVÉS DANS NOS ÉCOLES

Les classes de l'école maternelle et celles de l'école élémentaire sont désormais toutes équipées d'écrans numériques interactifs (ENI) accompagnés de tableaux Velléda rabattables. Enseignants et enfants pourront utiliser la face numérique du tableau mais également la partie plus classique pour écrire. L'ENI est un outil ludique qui permet d'améliorer la qualité des apprentissages en ayant une plus grande efficacité que les moyens traditionnels.

Ces écrans interactifs ont été financés par l'Éducation Nationale à hauteur de 79 000€ pour les 18 classes. **La commune a pris en charge la totalité du câblage électrique et informatique pour un coût de 11 300€.**



LES VARENNOIS AU MUSÉE DU QUAI BRANLY

Pendant les vacances d'automne, la médiathèque, avec le Centre socioculturel, a proposé une sortie culturelle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, le jeudi 2 novembre. C'est ainsi que les Varennois ont pu profiter des différentes expositions culturelles, Bollywood superstars, les trésors des différentes civilisations du monde, une exposition de

Kehinde Wiley (artiste américain dont l'œuvre réinterprète les représentations de la puissance et du prestige dans l'histoire de la peinture de portrait), ou encore des découvertes culturelles, proposées par le musée pour le plaisir des yeux des petits et grands.

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT AU CENTRE DE LOISIRS ONT ÉTÉ RYTHMÉES PAR DES ACTIVITÉS, MAIS SURTOUT PAR DES RIRES

Pour préparer une bonne potion, les apprentis sorcier(ère)s du centre de Loisirs « Belles Couleurs » ont dû partir à la découverte de la biodiversité dans la forêt enchantée de Fontainebleau. Au cours de leur apprentissage, ils ont appris le code de la route lors d'un grand parcours à vélo, qui a dit que les sorcier(ère)s ne se déplaçaient qu'en balais ?

Ces deux belles semaines se sont clôturées avec un buffet et un bal d'Halloween accompagnés de rire et de bonbons.



LES VACANCES DE LA TOUSSAINT À LA MJV



Durant les vacances, les adolescents de la Maison des Jeunes Varennois (MJV) ont participé à diverses activités leur permettant de développer leur autonomie de façon ludique. Après un petit « dej ado » pour bien commencer la semaine, les jeunes sont allés faire les courses des vacances dans la limite d'une somme allouée leur permettant ainsi de gérer leur budget. La première

semaine ils sont allés en train au Musée Georges Pompidou. Ainsi les jeunes ont pu apprendre à se repérer dans Paris et dans les transports en commun. Malgré une journée pluvieuse, ils se sont bien amusés. Lors de la deuxième semaine, c'est avec un grand enthousiasme qu'ils ont découvert le Stade de France. Ils ont pu se rendre dans les coulisses de ce lieu mythique et se mettre dans la peau de leurs célébrités préférées. Nous avons conclu ces belles vacances sur un moment de convivialité autour d'un repas et d'une veillée effrayante !

Les familles quant à elles ont frissonné de plaisir en se rendant à la Mer de Sable et au Musée du Quai Branly, les enfants ont tremblé de joie lors des ateliers maquillages, la chasse au trésor ou des ateliers de motricité. Le retour de la « grande dictée » a fait grincer les dents d'adeptes de plus en plus nombreux et les repas de fin de semaine ont fait se réjouir les papilles des petits et grands.

CIMETIÈRE ALBERT GRAVÉ : UNE NOUVELLE ALLÉE POUR FACILITER L'ACCÈS

L'allée droite du cimetière a été bétonnée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le gazon qui a été semé commence à pousser. Grâce à sa pousse lente, celui-ci facilitera l'entretien du cimetière. Le résultat final

se verra à partir de l'été prochain.

Ces mêmes aménagements sont à prévoir pour le cimetière chemin des Aulnettes



MAISON DES ASSOCIATIONS : LES FONDATIONS DE L'AGRANDISSEMENT ONT COMMENCÉ



Plus de 40 associations à Varennes. Il leur faut de la place...

ÉTANG DE LA MAIRIE : LES TRAVAUX AVANCENT BIENTÔT DES NOUVEAUX CHEMINEMENTS ET PONTONS



Faire en sorte que ce lieu de promenade et de repos magnifique conserve toutes ses qualités.

LA RENTRÉE VPA (SAISON 2023-2024)



Début septembre, l'association Varennes Plein Air (VPA) a repris le rythme de ses randonnées hebdomadaires et mensuelles.

Le 23 Septembre dernier, un groupe de 17 marcheurs a finalisé le projet lancé en 2021 qui consistait à découvrir une partie du vaste itinéraire rappelant le passage de l'écrivain « Robert Louis Stevenson ».

Cette 7ème étape, de Dammarie sur Loing jusqu'au pont canal de Briare, a fait l'objet d'une belle randonnée de 25 km, sous une météo agréable.

Le 13 octobre, a eu lieu l'Assemblée Générale du club, sous la présidence de Jean-Guy CHAUSSE, des membres du bureau et de 52 adhérents. Monsieur Le Maire nous a honoré de sa présence.

Le bilan de l'année écoulée est satisfaisant et les rapports moral et financier ont été approuvés.

Un moment de convivialité autour du verre de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale.

LES VARENOIS AVEC LES AMIS DU TEMPS LIBRE AU MUSÉE DES ARTS FORAINS

Visite inoubliable pour tous au musée des Arts Forains, créant un moment de convivialité en découvrant des objets du spectacle du 19ème et 20ème siècle. Nous avons pu comme au temps de notre enfance profiter des attractions foraines (chevaux de bois, manège vélocipède). Une très belle journée.

Nos activités : 28 novembre : thé dansant avec Yves Bousson. Le réveillon du 31 décembre salle Jean Ferrat tarif Varennois 85 € réservation Dominique 06.46.34.15.44.

Le lacs des cygnes dimanche 28 janvier à Dammarie les lys tarif Varennois 50 € réservation Alain 0622458711.

A l'étude pour 2024 : sortie en Puissay, Giverny, journée à Troyes, musée d'Egreville Le programme complet de l'année sera disponible début décembre.



L'ATELIER D'EXPRESSION VARENNOISE (AEV) EN STAGE



L'ensemble des membres de la chorale AEV a repris l'activité dès le mois de septembre.

Comme chaque année, la reprise a fait l'objet d'un stage sur 3 jours, qui a permis l'apprentissage de 3 nouvelles chansons.

Il restera, pendant l'année à venir, à répéter et répéter encore l'ensemble du nouveau répertoire.

Quand tout sera acquis, les paroles, les mélodies avec les bonnes nuances, les pupitres bien calés avec l'aide du chef de chœur et des musiciens, l'AEV sera prêt à présenter son nouveau spectacle.

Les deux stages annuels, au printemps et à l'automne, ouverts à tous, font aussi l'objet d'un échange convivial et sympathique entre les choristes membres de l'AEV et les chanteurs d'un week-end, qui sont toujours les bienvenus.

L'ESPÉRANCE VARENNOISE RECRUTE !

Vous avez un instrument de musique ? vous aimez la musique ? Alors rejoignez-nous ! Nous répétons tous les mercredis de 18h30 à 20h30, à la maison des associations de Varennes, salle 4 au premier étage.

C'est dans une ambiance amicale que nous travaillons sur notre répertoire dont voici quelques titres : BAD ROMANCE, FUNCK YOU, COMME D'HABITUDE, ASTÉRIX ET OBÉLIX, FARANDOLE, NOSTALGIA, MANHA DO CARNAVAL, Etc.

Venez nous écouter ou essayer, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Daniel BAZIRE, Président de l'association au 06 76 05 28 28.



LE PHOTO CLUB VOUS ATTEND AU MARCHÉ DE NOËL



Le photo Club sera présent le 10 décembre avec le Père Noël et ses lutins pour une belle photo de famille au marché de Varennes sur Seine.

Pensez à emmener avec vous une clé USB.

Les photos seront à vous pour la modique somme de 5 euros.

Surtout, soyez sages les petits et les grands afin que le Père Noël puisse vous gâter cette année !

Photographiquement vôtre !

LE DAKAÏTO RYU, LA RECETTE D'UN CLUB OÙ IL FAIT BON VIVRE



Le club de Varennes-sur-Seine se distingue par son ambiance conviviale et familiale, où chacun se sent accueilli et respecté. Les entraînements, qui ont lieu deux fois par semaine, sont basés sur la progression individuelle et collective, dans le respect des règles de sécurité et d'éthique.

Le Dakaïto Ryu propose une section ouverte aux enfants dès

l'âge de trois ans, pour leur faire découvrir leur corps, l'effort, le respect, et la construction de leur mental. Cette section rencontre un grand succès, avec de nombreux inscrits et de belles performances lors des rencontres inter clubs.

Le Dakaïto Ryu est donc un art martial qui offre de nombreux bienfaits, tant sur le plan physique que mental et social. Le club de Varennes-sur-Seine en est la preuve vivante, avec ses enseignants réactifs et engagés, ses élèves assidus et motivés, et ses parents présents et solidaires. Un club où il fait bon vivre, et où le Dakaïto Ryu est plus qu'un sport, c'est un art de vivre.

Prochains évènements :

Le 19 novembre stage de self défense

Le 17 décembre challenge de Noël

LE CLUB DE BIEN-ÊTRE ET DE RELAXATION FAIT SA RENTRÉE

Tous les mercredis de 18h30 à 19h30, le club de bien-être et relaxation accueille ses adhérents au nouveau dojo de Varennes-sur-Seine. Créé il y a trois ans, ce club propose des activités variées pour prendre soin de soi.

Le club compte une vingtaine de membres, pour certains fidèles depuis la première année, pour d'autres des nouveaux, curieux de découvrir les bienfaits du bien-être et de la relaxation. Pour marquer le début de la saison, le club a offert à ses fidèles adhérents des maillots à l'effigie du club.

Le club de bien-être et relaxation est ouvert à tous, sans condition d'âge ou de niveau. Il suffit de s'inscrire auprès de la présidente, au 06 81 82 59 78, ou de se rendre directement au dojo le mercredi soir. Le club dispose de tout le matériel nécessaire pour pratiquer les activités, il suffit d'apporter une tenue confortable et une bouteille d'eau.

Le club de bien-être et relaxation vous attend avec le sourire et la bonne humeur, pour partager un moment de détente et de convivialité.

REPRISE DES COURS DE YOGA, QI GONG ET OM KI DO CHI

Les cours de Yoga, Om Ki Do Ch'i et Qi GONG ont repris tous les jeudis depuis le 7 septembre au nouveau dojo qui est très apprécié par les adhérents.

Les cours ont lieu pour :

- Le YOGA de 17h45 à 19h15
- Le OM KI DO CH'I de 19h15 à 20h
- Le QI GONG de 20h à 21h.

La saison dernière un nouveau cours de bien-être (OM KI DO CH'I qui est la quintessence du YOGA, QI GONG et MEDITATION) a été expérimenté et est reconduit à la demande des adhérents. Une nouveauté cette année, des stages gratuits ouverts à tous. Pour y participer, il faut être simplement âgé de plus de 15 ans. Ils auront lieu un week-end par mois les après-midi de 14h à 18h

(avec pauses) les : 18/19 nov. 16/17déc. 20/21 janv. 2024 10/11 fév. 2024 16/17 mars. 2024 27/28avril. 2024 22/23 juin. 2024
Renseignements : 06 33 10 72 16 - h.sigonneau@hotmail.com -
Hélène Sigonneau, présidente du Lotus de Jade.
Ne pas hésiter à me contacter !



LES PETITS VARENNIS FÊTENT HALLOWEEN



Pour la troisième année consécutive, l'association « Les petits varennois Louis Aragon » a organisé un défilé sur le thème d'Halloween le 31 octobre dernier. Une cinquantaine d'élèves de l'école maternelle ainsi que leur famille étaient présents à

cet événement. La compagnie Malilou a offert un spectacle de marionnettes aux enfants dans le Parc de l'Île aux Pirates privatisé pour l'occasion. À la fin du spectacle, chaque enfant est reparti avec un petit paquet de bonbons offert par l'association. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel Halloween horrifique !

LA MAISON DES ALÉVIS FÊTE SES 10 ANS

Nous continuons de grandir tout en faisant vivre notre culture et notre croyance. Cette année nous célébrons les 10 ans de notre association et c'est avec une grande fierté et une grande joie que nous vous annonçons notre soirée anniversaire.

À l'occasion de ce grand événement, nous organisons le vendredi

17 novembre 2023 à partir de 19h, au Palais 77 à Saint-Germain-Laval un concert autour d'un repas en toute convivialité.

Notre association sera ravie de vous compter également parmi nos invités ce soir-là !

Maison Des Alévis de Varennes

Préparons Noël ensemble...



Retrouvez des animations de Noël tous les mercredis de décembre au Centre Socioculturel.

Mardi 5 décembre

Ecole élémentaire - 16h45

Décoration du Sapin de l'école élémentaire
Ateliers décorations de Noël
Chocolat chaud

Dimanche 10 décembre

Salle Jean Ferrat - 10h/18h

Marché de Noël
Photo avec le Père Noël
Restauration sur place

Vendredi 22 décembre

Parvis de la Mairie - à partir de 16h45

Feu d'artifice de Noël

Conte de Noël - Chocolat chaud
Jeux musicaux - Maquillage

Vendredi 1er décembre

Parvis de la Mairie - 16h45

Chocolat chaud
Ateliers décorations de Noël
Illuminations de la Commune

Vendredi 8 décembre

Ecole maternelle - 16h15

Décoration du Sapin de l'école Maternelle
Ateliers décorations de Noël
Chocolat chaud

Mercredi 20 décembre

Salle Victor Collin - 15h30

Conte de Noël
Ouvert à tous et sur inscription



La gazette du Pôle Nord

A partir du 1er décembre 2023

Un lutin farceur viendra déposer le journal officiel en direct de l'atelier du père Noël tous les jours à la médiathèque.

